



CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry-Courcouronnes, le 26 août 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature de la première charte de stratégie commerciale d'Île-de-France entre l'État, Grand Paris Sud et Cœur d'Essonne

Jean-Benoît Albertini, préfet de l'Essonne, se rendra à Ris-Orangis ce mardi 27 août 2019 pour signer avec les communautés d'agglomération Grand Paris Sud et Cœur d'Essonne la première charte de stratégie commerciale d'Île-de-France.

Dans le cadre du Contrat d'Intérêt National de 2017, l'État a soutenu financièrement à hauteur de 34.6% (83 000 € pour un coût total de 240 000 €) l'étude sur la stratégie commerciale pour le développement commercial de la Porte Sud du Grand Paris (PSGP). Cette étude a permis d'aboutir à la définition d'une stratégie commerciale concertée, traduite à travers la charte, qui fixe trois objectifs :

- Conduire un bilan permanent et prospectif pour un développement harmonieux du commerce ;
- Conserver l'existant et dynamiser les centralités urbaines via les documents de planification. Cet objectif se traduira notamment par l'intégration d'un volet commercial dans leur SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Cette formalisation doit permettre de réguler le développement commercial (maîtrise du rythme de croissance en évitant les concurrences d'enseignes entre collectivités) et répondre aux enjeux d'optimisation du foncier disponible et de modération de la consommation des espaces agricoles et naturels ;
- Garantir un développement cohérent et pérenne pour éviter la concurrence entre les deux territoires.

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

Ombeline QUÉLARD, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel ombeline.quelard@essonne.gouv.fr



@PREFET91



prefet.delessonne

Parallèlement, la thématique du développement commercial fait l'objet d'une attention spécifique de l'État à travers le programme Action cœur de ville qui vise à redynamiser les centres-villes de 222 villes de taille moyenne en agissant notamment sur le développement économique et commercial. Pour les cinq communes Essonniennes dont deux sur le territoire de GPS (Évry-Courcouronnes et Corbeil-Essonnes) et deux sur celui de CDEA (Arpajon et Saint Michel sur Orge), la mise en œuvre de ce programme s'est traduite par un soutien financier de 1 239 882 euros en 2018.

**Vous êtes invités à suivre ce déplacement.
Merci de vous accréditer par retour de mail avant le 27 août 2019 – 10h00**

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

Ombeline QUÉLARD, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel ombeline.quelard@essonne.gouv.fr



@PREFET91



prefet.delessonne